

## Condorcet: la démocratie linguistique malgré tout

On sait comment Jean-Antoine-Nicolas de Caritat de Condorcet (1743-1794) développa une exigence de «démocratie linguistique» qui s'investit tantôt dans ce que Brigitte Schlieben-Lange (1996) a appelé «l'uniformité de la langue», tantôt dans le projet d'une «langue universelle de connaissance». Cette perspective démocratique a été popularisée par un texte qui pose une «véritable énigme littéraire», ainsi que le rappellent les auteurs de l'édition publiée en 2004 sous la direction de Jean-Pierre Schandeler et Pierre Crépel par un *Groupe Condorcet* qui compte une dizaine de chercheurs, la première édition véritablement scientifique de ce grand texte.

Rédigé entre juillet et octobre 1793, le *Prospectus d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* a paru en l'an III sous le titre, devenu classique, d'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Deux autres éditions virent le jour en 1804 et 1847. Toutes les éditions publiées entre l'an III et 1988 prennent pour texte de base l'une de ces trois éditions (Schandeler / Crépel 2004: 1).

Pourtant, la Bibliothèque de l'Institut conserve un manuscrit autographe du *Prospectus* qui diffère sensiblement des textes publiés, puisque ceux-ci s'en distinguent notamment «[...] par une quarantaine d'additions [...] ainsi que par quelque mille cinq cents autres variantes [...]» (Schandeler / Crépel 2004: 6).

Le manuscrit de l'Institut n'a vraisemblablement pu servir de base à une épreuve d'imprimerie sur laquelle Condorcet aurait porté les additions que comportent ces éditions, lesquelles doivent remonter à une copie aujourd'hui perdue.

Le problème posé par la discordance entre le *Prospectus* et l'*Esquisse* de l'an III pourrait s'étendre à l'édition de 1804, puisque cette dernière «comporte plus de 250 variantes» par rapport à la précédente. Mais celles-ci relèvent surtout de l'amélioration stylistique. Quant à l'édition de 1847, procurée par Eliza O'Connor, fille de Condorcet, elle résulte d'une collation entre le manuscrit de l'Institut et les deux éditions existantes. Comme disent les auteurs de l'édition du *Groupe Condorcet*: Si Eliza O'Connor avait disposé d'un autre manuscrit, on ne voit pas pourquoi elle aurait perdu son temps à comparer un document antérieur avec les éditions de l'an III et de 1829 (voir Schandeler / Crépel 2004: 62).

Les éditeurs de 2004 ont en quelque sorte imité la fille de Condorcet en intégrant au manuscrit les variantes de l'an III. C'est cette nouvelle édition que l'on a principalement suivie, non sans y mêler à l'occasion des variantes

qui synthétisent la pensée de l'auteur ou en suggèrent l'évolution, les hésitations. La dialectique des états du texte peut être très instructive.

Le dossier de l'Institut contient par ailleurs un nombre important de fragments inédits: le volume de 2004 s'élève à plus de 1300 pages! Quelques mois avant qu'il ne paraisse, ignorant l'état d'avancement du travail collectif qui l'a produit, j'ai consulté ce dossier en concentrant l'attention sur les passages du *Prospectus* et sur des fragments qui portaient spécialement sur le langage. Ce qu'on présente ici ne peut donc être qu'une ébauche de l'étude à entreprendre sur l'ensemble du matériel désormais disponible. Vu son ampleur, je dois remettre une telle étude à plus tard, me bornant à une mise en perspective des points principaux de la doctrine linguistique de Condorcet.

Se distinguent d'emblée, parmi ceux-ci, un certain nombre de propositions qui ont attiré les feux d'une critique dénonçant leur caractère «utopique». C'est surtout la *Dixième époque* de l'*Esquisse*, où est envisagé l'avenir de la «démocratie linguistique», qui a suscité le scepticisme d'auteurs comme Claude de Saint-Simon (1760-1825) ou Auguste Comte (1798-1857). Ceux-ci, a noté J.-P. Schandeler, ne visaient pas tellement des erreurs «techniques» ou «historiques» qu'une

[...] carence théorique qui est celle d'un mode de pensée, celui des Lumières et de l'école encyclopédique (Schandeler 1997: 164).

On est ainsi invité à considérer particulièrement les écueils que prévoit Condorcet, dans la réalisation de son projet, et comment il songe à en déjouer ce que lui-même appelle les «chimères».

L'une d'entre elles avait, pour ainsi dire, été écartée d'emblée. Un vieux débat avait agité, dès le milieu du siècle, la proposition sensualiste radicale d'une «égalité naturelle» des hommes, à partir de la «table rase» de l'esprit. Anne-Robert-Jacques Turgot (1727-1781), maître à penser de Condorcet, en avait récusé la perspective, dans une discussion avec Madame de Graffigny (1695-1758) — non sans militer, sa vie durant, pour la réduction des écarts et disparates imposés par la nature des choses. Condorcet et Turgot s'accordent dans leur correspondance pour prendre leurs distances avec les «ingénieux sophismes d'Helvétius» sur l'égalité naturelle (Henry 1970: 140). «L'égalité des esprits et celle de l'instruction», pose en principe le *Rapport du Révolutionnaire sur l'organisation générale de l'instruction publique*, «sont des chimères. Il faut donc chercher à rendre utile cette inégalité nécessaire». Voyons comment Condorcet envisage, dans l'histoire et dans l'avenir, un fonctionnement du langage qui permette à l'homme «moyen» de profiter au maximum d'un «égalité réelle» et de prendre part à la vie de la cité, en retirant de cette participation les avantages d'une amélioration de sa vie propre et un progrès du bonheur collectif.

## 1 Adieu à la démocratie antique de la parole

L'idéal de «démocratie linguistique directe» trouvait une certaine illustration, selon Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), dans le forum antique. On se souvient des dernières lignes de *l'Essai sur l'origine des langues*, au chapitre XX.

Chez les anciens on se faisoit entendre aisément au peuple sur la place publique; on y parloit tout un jour sans s'incomoder (Rousseau 1968: 199).

Les langues mêmes y étaient appropriées. Celle

[...] avec laquelle on ne peut pas se faire entendre au peuple assemblé est une langue servile [...] (Rousseau 1968: 201);

[...] il est impossible qu'un peuple demeure libre et qu'il parle cette langue-là [...] (Rousseau 1968: 201).

Conditions d'expression et d'action politique dont sont bien éloignées celles qui régissent la société moderne:

Qu'on suppose un homme harangant en françois le peuple de Paris dans la place de Vendosme. Qu'il crie à pleine tête, on entendra qu'il crie, on ne distinguera pas un mot (Rousseau 1968: 199).

Condorcet adopte une très ferme distance critique à l'égard de conceptions qui rappellent celles de Rousseau sur la parole. N'est-ce pas à celui-ci et à son *Essai sur l'origine des langues*, paru en 1781, qu'il répond dans son *Discours de réception à l'Académie française* de 1782, quand il évoque leur perfectionnement?

Elles seront, il est vrai, *moins hardies et moins figurées*. L'Orateur, qui ne demande que des applaudissements, ou qui cherche à séduire, pourra se plaindre de l'austérité ou de la sécheresse des langues; mais elles offriront un instrument plus flexible et plus parfait à celui qui ne voudra qu'éclairer les hommes (Baker 1977: 26).

La cité grecque garde cependant, selon le philosophe politique, un autre avantage sur les sociétés modernes du point de vue de la démocratisation du savoir.

Les Grecs avaient reçu des peuples de l'Orient, leurs arts, une partie de leurs connaissances, l'usage de l'écriture alphabétique, et leur système religieux, mais par l'effet des communications établies entre eux et ces peuples [...] (*Quatrième époque de l'Esquisse*; on adopte ici le texte fourni par le manuscrit de l'Institut) (Condorcet 2004: 278).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> L'édition de l'an III a: «La Grèce avoit [...] mais c'étoit par l'effet des communications établies entre elle et ces peuples».

Les sciences n'y pouvaient donc être devenues l'occupation et le patrimoine d'une caste particulière [...] Tous les hommes conservaient un droit égal à la connaissance de la vérité. Tous pouvaient chercher à la découvrir, pour la communiquer à tous, et la leur communiquer toute entière.

Cette circonstance heureuse, plus encore que la liberté politique, laissait à l'esprit humain une indépendance, garant assuré de la rapidité et de l'étendue de ses progrès (Condorcet 2004: 279).

Mais ce cadre de partage collectif du savoir comportait des défauts dont certains relevaient étroitement du langage.

Une des premières bases de toute bonne philosophie est de former pour chaque science une langue exacte et précise où chaque signe représente une idée bien déterminée, bien circonscrite, et de parvenir à bien déterminer, à bien circonscrire [les idées] par une analyse exacte. Les Grecs au contraire abusèrent des vices de la langue commune, pour jouer sur le sens des mots, pour embarrasser l'esprit dans de puériles équivoques, pour l'égarer en exprimant successivement par un même signe des idées différentes (Condorcet 2004: 281).<sup>2</sup>

On reconnaît là l'axiome célèbre de Condorcet sur la science considérée comme «langue bien faite», développée en long et en large dans la *Langue des calculs*. S'y joint naturellement l'écho de la non moins célèbre dénonciation des «vices des mots» chez John Locke (1632-1704). On se souviendra que Condorcet estimait beaucoup plus le philosophe anglais de la *tabula rasa* que son adaptateur français, Étienne Bonnot de Condillac (1714-1780). Cette «subtilité», cette «fausse philosophie» — l'édition de l'an III dira: cette «philosophie de mots» — affina l'esprit, mais ne servit pas «immédiatement à ses progrès».

Un second aspect de la Grèce antique viciait ce que Dorothee Baxmann, dans son ouvrage intitulé *Wissen, Kunst und Gesellschaft in der Theorie Condorcets* (1999: 144 sv.), appelle «la démocratisation du savoir». «Presque toutes les institutions politiques des Grecs», écrit Condorcet, «supposent l'existence de l'esclavage, et la possibilité de réunir dans une place publique l'universalité des Citoyens» (Condorcet 2004: 290). On ne peut méditer sur ces conditions de possibilité du partage du pouvoir «sans en conclure», déplore le manuscrit, «qu'alors les combinaisons les plus parfaites n'avaient pour objet que la liberté ou le bonheur de la moitié tout au plus de l'espèce humaine».

La critique qui s'attache ainsi à un modèle liant structurellement participation politique directe et élitisme, par une communication linguistique réduite au forum, n'étend-elle pas son ombre au delà du cas particulier? La contradiction interne qu'il comporte n'est-elle pas au cœur de tout projet démocratique réellement efficace? Les républiques grecques montrent en effet un autre modèle de fonctionnement politique — disons «progressiste» — où l'expression de la volonté populaire est totalement déléguée à un seul individu.

---

<sup>2</sup> L'édition de l'an III a: «par une analyse rigoureuse» et «dans de misérables équivoques».

Ce n'est plus à la philosophie seule que les sciences politiques durent leurs progrès. Dans ces petites républiques jalouses de conserver et leur indépendance et leur liberté, on eut presque généralement l'idée de confier à un seul homme, non le pouvoir de faire les loix, mais la fonction de les rédiger et de les présenter au peuple qui après les avoir examinées leur accordait une soumission volontaire (Condorcet 2004: 287-288).

L'édition de l'an III ajoutera cette précision que le «travail» imposé par la volonté collective au «philosophe, dont les vertus ou la sagesse avaient obtenu sa confiance», «ne lui conférait aucune autorité». Le peuple «exerçait seul et par lui-même ce que depuis nous avons appelé le pouvoir législatif». Reste que ce système met totalement entre parenthèses, comme pour en conjurer l'impossibilité pratique, la communication entre le peuple et le «philosophe» inspiré par lui. Le débat, le langage disparaissent de la question de la démocratie.

N'est-ce pas, même, pour escamoter un autre obstacle, que la parole du plus grand nombre est ainsi suspendue? À quelques lignes de là, Condorcet oppose de manière dramatique le «crédit des Citoyens puissants», servi par «la négligence ou la corruption des magistrats», et une nature populaire que les différents états du texte qualifient de manière extrêmement suggestive. Le manuscrit original dresse d'abord contre ceux qui «pouvaient en s'emparant de l'autorité opprimer les pauvres» ce qu'il appelle «la résistance de la multitude». Celle-ci est remplacée dans la première édition par «les mouvements inquiets de la multitude». Dès le manuscrit, l'image de celle-ci s'impose sans ménagements — ou au prix d'une sombre clairvoyance: la «tyrannie aristocratique» s'appuie volontiers sur «l'ignorance, la légèreté du peuple, sa haine pour les riches» — la première édition dira: «sa jalouse». Ce qui pouvait légitimement, ou du moins positivement, alimenter une «lutte de classes» (en termes modernes, bien entendu), c'est-à-dire la «résistance» à l'oppression, la «haine» de l'opresseur, devient facteur marqué d'un signe négatif ou s'inscrit dans une gamme de pulsions obscures, instinctives, incertaines comme l'«inquiétude». Mais pour faire barrage à la tentation élitaire qui menace toujours l'écrivain appartenant à la classe des «Citoyens puissants», il faut que celui-ci martèle l'idéal d'une «organisation de pouvoirs» fondée «sur la raison, sur les droits que tous les hommes ont également reçus de la nature, enfin, sur les maximes de la justice universelle».

N'est-ce pas malgré tout la solution d'une sorte de despotisme éclairé qui se profile, ou plutôt la figure du «philosophe politique» détenteur de savoir et de pouvoir? Une dialectique d'équilibre entre théorie et pratique se trouve, en tout cas, fermement recommandée par Condorcet pour assurer le juste exercice du pouvoir. Si les grands esprits de l'antiquité ont fait «de la politique une science étendue», c'est que celle-ci apparaît «plutôt une Science de faits et en quelque sorte purement empirique qu'une véritable science formée sur des principes généraux puisés dans la nature et avouée par la raison» (Condorcet 2004: 291). «Tel est», complète l'édition donnée jadis par Monique et François Hincker,